



Hans Multscher, *Arrestation au jardin des Oliviers*.

# Mobles et responsabilités dans la condamnation de Jésus

Abbé Jean Primault

Assurément, les évangélistes nous disent que les chefs des prêtres présentèrent Jésus comme un agitateur qui voulait se faire roi, et le firent condamner comme tel. Mais lisons-les de près. Nous verrons, premièrement, que ce fut là un habile procédé qui masquait leurs vrais griefs, d'ordre religieux et non politique, et, deuxièmement, que Pilate n'a pu constater aucun crime politique réel et n'a condamné finalement que par lassitude ou par peur. Nous devons examiner ces deux points et en montrer le bien-fondé.

## Condamné pour blasphème

Et d'abord le vrai motif qui inspira les chefs juifs fut d'ordre religieux. C'est ce que signifie clairement la séance du Sanhédrin, telle que la racontent les évangiles. Elle contient deux phases : dans la première on rappelle un propos que Jésus a tenu contre le Temple ; il s'est targué de le détruire et de le reconstruire en trois jours <sup>[1]</sup> ; dans la deuxième, il avoue formellement, sur la demande du grand prêtre, qu'il est le Christ, le Fils du Béni,

1. – Marc, 14, 58.

et qu'on le verra venir sur les nuées, assis à la droite du Tout-Puissant [2]. C'est cela qui paraît un affreux blasphème, digne de mort.

De tout cela encore on a voulu nier la valeur historique [3]. Il n'y avait là, dit-on, ni blasphème au sens propre du mot, ni matière à condamnation capitale. Les évangiles auraient donc tout inventé ? Il ne faut pas se payer de mots et épiloguer sur la définition du blasphème telle que la donnent des textes rabbiniques postérieurs. Admettons qu'il n'y ait pas eu "blasphème" au sens technique ; le mot grec *blasphémia* est, en effet, beaucoup plus large. Aussi bien la question n'est pas là. Il faut voir le fond des choses.

Les chefs juifs ont très bien compris que Jésus prétendait instaurer un ordre nouveau, une religion spirituelle différente de leur judaïsme : c'est cela que signifiait détruire le Temple et en reconstruire un autre. Or, c'était là une prétention blasphématoire. Déjà Jérémie et Michée avaient osé parler contre le Temple et ils avaient failli payer de leur vie cette audace. Pourtant ils ne prétendaient même pas opérer par eux-mêmes le renouvellement spirituel qu'ils réclamaient. Jésus, lui, le prétend ; il sera

le fondateur de la religion nouvelle, il se donne lui-même comme le Messie. Mais, reprend-on, ce n'était pas là un crime ; combien d'autres se sont présentés comme Messies, que l'on n'a pas condamnés pour cela, voire qu'on a accueillis avec enthousiasme [4] ! En effet, mais ces Messies-là ne se donnaient que comme des hommes et ne voulaient que faire triompher le judaïsme existant, en expulsant Rome. Pour Jésus, c'est tout le contraire, et rien ne prouve mieux que les Juifs n'avaient contre lui aucun grief politique réel. Ce prophète de Nazareth se désintéressait de l'ordre temporel

et prêchait un royaume purement spirituel dont il serait le centre, avec Dieu. Car il se donnait

**"Le vrai motif  
qui inspira les chefs juifs  
fut d'ordre religieux."**

pour plus qu'un homme et affirmait avoir avec le Père céleste des relations intimes absolument uniques, qui le situaient sur un plan transcendant. Voilà, n'en doutons pas, qui était un vrai blasphème, insupportable pour des esprits juifs. Ces folles prétentions pouvaient tromper le peuple crédule ; elles choquaient durement les docteurs et les inquiétaient d'autant plus que la foule se laissait peu à peu entraîner. Il fallait couper le mal à sa racine et supprimer le faux prophète. [5]

2.- Marc, 14, 62.

3.- Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, se développèrent les thèses mythistes, qui nient l'existence historique de Jésus. Leurs principaux partisans furent le philosophe allemand ARTHUR DREWS, le journaliste rationaliste britannique JOHN M. ROBERTSON, les Français PAUL-LOUIS COUCHOUD et PROSPER ALFARIC.

4.- Citons, à l'époque de Notre-Seigneur, quelques prétendus messies : Judas le Galiléen (fils de Hézékiah/Ézékias, fondateur de la "IV<sup>e</sup> philosophie" selon FLAVIUS JOSEPHE qui donna naissance à la secte des zélotes. Il conduisit une révolte sanglante contre le recensement romain vers l'an 6) ; Simon (vers l'an -4) ; Athronges (vers l'an -4-2 ?) ; Menahem ben Juda (qui prit part à une révolte contre Hérode Agrippa II en Judée).

5.- Jean 11, 47-48 : "*Les grands prêtres et les pharisiens réunirent donc le Conseil suprême ; ils disaient : "Qu'allons-nous faire ? Cet homme accomplit un grand nombre de signes. Si nous le laissons faire, tout le monde va croire en lui, et les Romains viendront détruire notre Lieu saint et notre nation."*

## L'innocence constatée devant Pilate

Mais comment présenter de tels griefs, d'ordre théologique, à un gouverneur romain ? Il aurait répondu comme fit plus tard Gallion à ceux qui accusaient Paul devant son tribunal : *“S'il s'agissait de quelque injustice ou de quelque mauvais coup, je vous prêterais l'oreille, comme de raison ; mais s'il s'agit de discussions sur une doctrine... et sur votre loi, voyez vous-mêmes ; je ne veux pas être juge de ces choses.”* [6]

Les chefs juifs auront donc l'adresse de présenter l'affaire sous un aspect qui frappe le gouverneur : ils accusent le faux Messie de visées politiques. Et il faut avouer que c'était très habile. À cette époque de sujétion à un pouvoir étranger, toute aspiration messianique prenait presque fatalement couleur de révolution nationale. C'est pourquoi Jésus avait mis tant de réserve à découvrir à la foule sa personne et son programme ; celle-ci transposait aussitôt en rêves temporels ce qu'il disait du royaume spirituel. Souvent il avait préféré se taire et ordonnait le secret à ses disciples. Et quand il parlait, c'était avec une grande prudence. Malgré ces précautions, le peuple de Galilée avait voulu le faire roi ; et hier encore, au jour des Rameaux, la foule de Jérusalem avait tressailli d'une nouvelle espérance : le grand jour de la restauration d'Israël n'était-il pas proche ? Cet émoi populaire n'avait

pu échapper au gouverneur et les chefs juifs appuyaient habilement sur cette corde, la seule qui pût toucher l'oreille de Pilate.

Il leur manquait pourtant un atout essentiel : la preuve que Jésus était personnellement l'instigateur de ces agitations et qu'il avait vraiment provoqué par des actes ces espérances révolutionnaires. Cette preuve, ils ne pouvaient la fournir et Pilate le constate très vite. C'est le sens de cette réponse que Luc et Jean lui font répéter trois fois : je ne trouve en lui aucune cause, c'est-à-dire aucun fait concret [7]. Le magistrat ne peut se contenter d'allégations ou d'apparences, il lui faut un crime ou au moins un délit. On ne peut lui en fournir. L'accusé prétend bien être roi [8], mais d'une royauté spirituelle, transcendante, d'un autre monde, qui paraît à Pilate singulièrement inoffensive, pour ne pas dire plus. Un rêveur, si l'on veut, mais non un criminel...

Cette constatation de l'innocence politique de Jésus par Pilate est une vérité que nous devons fermement maintenir. Elle est conforme à tout ce que nous savons de Jésus par les évangiles. Même le silence presque absolu que gardent sur son compte les documents profanes va en ce sens ; nul ne connaît un agitateur Jésus qui aurait essayé de lancer son peuple contre l'autorité romaine. Et, pour soutenir une telle thèse, le Dr Eisler [9], auteur juif, n'a pu s'appuyer que sur un texte apocryphe de Josèphe ; en quoi il a été réfuté par la masse des savants [10] et, en particu-

6.— Actes, 18, 14 ss.

7.— Luc, 23, 4, 14-15 et 22 ; Jn 18, 38 ; 19,4 et 6.

8.— Jean, 18, 36.

9.— Dans *Le témoignage de Josèphe sur Jésus* (1925)

10.— En particulier par CHARLES GUIGNEBERT et JOHN P. MEIER.

lier, par ses propres coreligionnaires. Non, Jésus, en prêchant le respect des autorités et en prescrivant de payer l'impôt, n'a donné aucune prise à l'accusation de meneur politique qu'on lance contre lui. Et Pilate s'en est fort bien rendu compte ; c'est pourquoi il a résisté le plus possible.

## Mobiles d'une iniquité

### *Trop méprisé pour être condamné*

Mais il a fini par céder ! Pourquoi donc ? Uniquement par intimidation. D'aucuns s'étonnent et jugent invraisemblable cette capitulation d'un homme comme Pilate, cette faiblesse qui lui fait lâchement condamner un innocent. Ce serait là encore une des fictions de la thèse évangélique. Rien n'est moins justifié que cette objection. Elle ne pénètre pas l'âme du procureur.

On a maintes fois scruté la psychologie de Pilate. On l'a imaginé soucieux d'équité, prenant la défense de Jésus, parce qu'il ne veut pas charger sa conscience d'un crime et aussi parce qu'il a été plus ou moins conquis par la noble figure de l'accusé. On lui prête ainsi des sentiments nobles, et, en même temps, on rend d'autant plus lamentable et odieux l'abandon qu'il fait de son protégé. La peinture est sans doute trop romantique. Soyons plus positifs.

Pilate était un chef dur et volontaire, qui ne s'attendrissait pas facilement. Les actes qui nous sont connus de son gouvernement de dix années nous le montrent facilement

cruel, nullement embarrassé de faire couler le sang, sans tellement se préoccuper de justice ou d'humanité. "*Vénalité, violences, rapines, mauvais traitements, outrages, exécutions incessantes et sans jugements, cruauté sans raison et terrible*", tel est le portrait qu'en trace Philon [11].

Un trait surtout le caractérise : sa haine des Juifs. Il ne manque aucune occasion de leur être désagréable et de les blesser. Mais ceux-ci lui rendent bien sa haine et ne veulent pas se laisser faire. Ils lui tiennent tête et c'est entre eux une guerre au couteau.

Nous en avons ici un épisode. Jésus en fait les frais, mais ce n'est certainement pas lui qui préoccupe Pilate. Il n'est qu'une nouvelle occasion dont le gouverneur est ravi de se servir pour tenir en échec ses adversaires détestés. Car il a senti que leur cause est mauvaise, qu'ils n'ont pas de grief solide à lui apporter : ils veulent lui enlever son consentement par force. Plus ils insistent, plus il résiste, prenant un malin plaisir à se moquer d'eux dans la personne du pauvre roi inoffensif dont ils font mine de s'inquiéter.

### *Manœuvres d'intimidation*

Sans doute aurait-il tenu bon jusqu'au bout, si n'était survenue la fameuse menace d'une plainte à Rome [12]. Pilate sait que cela compte. Le pouvoir suprême de l'Empire ne veut pas pousser à bout ce peuple si susceptible ; une fois déjà Tibère a contraint son gouverneur à céder et

11.– *Leg. ad Caium*, § 38.

12.– Jean, 19, 12 : "*Dès lors, Pilate cherchait à le relâcher ; mais des Juifs se mirent à crier : – Si tu le relâches, tu n'es pas un ami de l'empereur. Quiconque se fait roi s'oppose à l'empereur.*"

à retirer les boucliers d'or qui offensaient tant les Juifs [13]. Quelques années plus tard, c'est une semblable plainte qui entraînera sa révocation, son exil en Gaule et peut-être son suicide forcé [14]. Sa haine n'empêche pas sa froide raison de calculer : l'enjeu de cette nouvelle querelle ne vaut pas qu'il compromette sa carrière. Il ne lui en coûte pas du tout de livrer à la mort un Juif qu'il sait innocent ; ce ne sera pas la première fois. Si, d'ailleurs, il gardait quelque scrupule de légalité, il pourrait se rassurer, car on ne lui demande, en somme, que son placet et ses soldats ; il peut les donner sans prendre à son compte un jugement que le Sanhédrin a porté et déclare exigé par la loi juive. En somme, son seul regret est de devoir capituler devant ses ennemis. Il le fait par calcul de raison, tout en se montrant aussi maussade et méprisant qu'il peut l'être.

Cette peinture réaliste est sans doute moins touchante que celle d'un Pilate séduit par Jésus, presque chrétien comme le dira Tertullien ; mais elle est sans doute plus vraie. Elle ne charge ni ne libère sa responsabilité profonde ; en somme Pilate est resté étranger au fond

du problème qui nous tient à cœur. Pour ce gouverneur païen Jésus n'a été qu'un accusé comme beaucoup d'autres, qu'il a voulu absoudre pour contrarier les autorités juives, qu'il a condamné pour ménager sa carrière.

**“Pilate est resté étranger au fond du problème qui nous tient à cœur. Pour ce gouverneur païen Jésus n'a été qu'un accusé comme beaucoup d'autres, qu'il a voulu absoudre pour contrarier les autorités juives, qu'il a condamné pour ménager sa carrière.”**

## Les vraies responsabilités

Alors les vrais responsables, ce sont les Juifs ? Oui, mais avec des

nuances qu'il nous faut apporter. Ils sont responsables en ce sens qu'ils ont voulu et arraché de force la mort de Jésus. Cela est le fait objectif, dont nous maintenons la vérité historique. Mais pour passer de là au plan subjectif et apprécier la culpabilité des consciences, il faut procéder avec grande réserve et discernement. *O homo, tu quis es qui judicas ?*

## La foule qui crie

Et d'abord il faut distinguer les chefs et la foule. Celle-ci ne peut avoir que la responsabilité d'une foule, c'est-à-dire peu de chose. Elle n'a jamais atteint, elle non plus, le fond du problème, le point de vue proprement religieux. Beaucoup moins familiarisée avec Jésus que les Galiléens,

13.– PHILON D'ALEXANDRIE raconte : *“Pilate, qui était procurateur de Judée, consacra à l'intérieur de Jérusalem, dans le palais d'Hérode, des boucliers d'or, moins pour honorer Tibère que pour déplaire au peuple. Ils ne portaient aucune image, ni rien qui fût expressément interdit, mais seulement une inscription contenant les noms de celui qui les avait dédiés et de celui auquel ils étaient consacrés.”* Tibère, saisi par les fils du roi Hérode et par les autres hauts personnages, ordonne à Pilate de retirer les enseignes problématiques du territoire des Juifs.

14.– EUSÈBE DE CÉSARÉE dit que Ponce Pilate n'a pas survécu longtemps à sa disgrâce et qu'il s'est suicidé après avoir été exilé à Vienne, la troisième année du règne de Caligula. Notons toutefois, que la tradition éthiopienne – pour qui *Pilatus* est un saint chrétien – connaît le martyre de Pilate, qui aurait été exécuté à Rome...

la populace de Jérusalem n'avait vu en lui qu'un rabbi comme beaucoup d'autres ; plus sympathique peut-être, plus séduisant, dans la mesure où elle avait pu l'approcher et l'entendre. Elle s'était surtout intéressée à lui quand il avait paru prendre en main la cause de l'indépendance nationale, mais avait été bientôt déçue par son respect à l'égard du pouvoir public. Aujourd'hui elle était montée au Prétoire sans penser à lui, uniquement pour réclamer l'exercice de la grâce pascale [15]. Et voici que, sur l'initiative du gouverneur, le nom de Jésus a été jeté dans la balance. Les chefs ont assuré qu'il valait mieux demander Barabbas ; la foule a suivi ses chefs sans grande difficulté, et bientôt, l'excitation aidant, elle crie à pleins poumons le mot d'ordre qu'on lui a jeté : *"Crucifie-le !"* Quiconque connaît la facilité avec laquelle une masse populaire se laisse amener et fanatiser surtout en Orient sait aussi combien réduite y est la responsabilité de l'individu. Dans la psychose commune, il se démène d'autant plus qu'il sait moins pourquoi. Il est bien probable que chacun de ces petites gens de Jérusalem, si on l'avait pris à part pour parler raison, eût avoué que, personnellement, il n'avait rien contre Jésus. Mais les chefs étaient là, qui menaient le mouvement...

### **La conscience des chefs**

Alors cette fois nous tenons les responsables ? Oui, mais voyons encore en quel sens.



Hans Holbein le jeune,  
*Le procès devant Caïphe*

On ne peut admettre que seuls quelques Sadducéens, quelques personnages haut placés, plus ou moins opportunistes, aient agi contre Jésus pour plaire au gouverneur. Ce serait là, on l'a vu, renverser les termes du problème. On a forcé la main de Pilate et ce sont bien les chefs juifs qui ont pris l'initiative. Loin d'être la manœuvre opportuniste d'une minorité politicienne, l'attaque contre Jésus a été menée par l'ensemble du Sanhédrin, ce conseil qui syn-

15.- À lire saint Marc, la foule monte au Prétoire, non pas à cause de Jésus, mais simplement parce que c'est la Pâque et qu'elle a le droit de demander ce jour-là la grâce d'un coupable. C'est Pilate qui saute sur l'occasion et relie les deux affaires : - *Voulez-vous que je vous délivre Jésus ?*



thétisait les diverses forces de la nation et qui groupait à côté des Sadducéens, grands aristocrates libéraux, des Phariséens représentants du judaïsme rigoriste et zélé. Ceux-ci avaient pris trop d'influence au temps de Notre-Seigneur pour qu'on ait pu faire aboutir une telle affaire contre leur gré. C'est bien le cartel des diverses tendances du judaïsme qui a réclamé la mort de Jésus.

Mais par ailleurs il serait simpliste de mettre tout au compte d'une haine aveugle, à base de jalousie, de rancune, d'orgueil blessé par les paroles du jeune prophète. Ces sentiments ont pu jouer, mais non pas seuls. La psychologie humaine est plus complexe. Et surtout le zèle religieux des Phariséens était trop réel, encore que mal éclairé, pour qu'on puisse tout expliquer par un sentiment aussi bas qu'une simple animosité personnelle.

Non, ces hommes vraiment épris d'idéal religieux et de justice, – idéal et justice tels qu'ils les comprenaient, c'est là qu'est le nœud, – ces hommes se sont fait une conscience en jugeant Jésus digne de mort. Sans doute la plupart d'entre eux se sont-ils persuadés qu'ils servaient leur Dieu, leur religion, leur nation, en agissant ainsi. On ne les innocente pas en parlant de la sorte ! En se formant cette conscience, en se donnant cette persuasion, ils ont pu, ils ont dû pécher contre la lumière ; car les invitations de Jésus et les impulsions de la grâce intérieure auraient dû les amener à reconnaître l'envoyé de

**“Ces hommes se sont fait une conscience en jugeant Jésus digne de mort. En se formant cette conscience, en se donnant cette persuasion, ils ont pu, ils ont dû pécher contre la lumière.”**

Dieu. Mais ceci est le for intime où Dieu seul voit et juge ; nul n'a le droit de doser la culpabilité de cet aveuglement qui a inspiré leur conduite. Nous nous en tenons à l'examen de cette conduite, telle qu'elle apparaît dans les paroles et les actes, et nous devons reconnaître que les autorités du Sanhédrin ont obéi avant tout à des motifs proprement religieux, dont la gravité légitimait à leurs yeux l'extrême rigueur de l'exécution exigée.

### ***Qu'un seul périsse plutôt que la nation***

Quels furent ces motifs en dernière analyse ? Nous les apprenons de la séance du Sanhédrin. Les Juifs n'ont pas voulu d'un Messie qui prétendait transformer leur religion au point de la bouleverser. Ils n'ont pas accepté de croire à sa mission. Avaient-ils compris que Jésus se déclarait le Fils de Dieu, égal au Père, dans le sens transcendant de notre foi chrétienne ? Non, sans doute. Une telle idée était de soi inconcevable pour un esprit juif, et les apôtres eux-mêmes ne l'ont bien pénétrée que plus tard, après la venue de l'Esprit-Saint. En ce sens l'épithète de “déricides”, donnée aux Juifs par l'antiquité chrétienne, n'est exacte que si on l'entend bien, c'est-à-dire d'un point de vue plus théologique que psychologique. Elle est vraie objectivement, en ce que l'homme qu'ils ont tué est vraiment Dieu, tel que notre foi le discerne clairement ; mais elle ne le serait pas subjectivement, car ils n'ont pas su qu'ils tuaient Dieu. “S'ils l'avaient su, nous dit



Hans Multscher, *Le Christ devant Pilate*.

*saint Paul, ils n'auraient certainement pas crucifié le Seigneur de gloire.*" [16]

Ils ont toutefois bien saisi que Jésus prétendait avoir avec Dieu, qu'il appelait son Père, des rapports d'une intimité qui le plaçait au-dessus des hommes ordinaires. Et cela déjà leur a paru blasphématoire, digne de mort. Mais c'est surtout son œuvre qu'ils ont décidé de supprimer, plus encore que sa personne : ils ne voulaient pas de la religion purement spirituelle et universelle qu'il prêchait. En cela ils ont été logiques avec le judaïsme dont ils étaient les représentants. Le judaïsme ne pouvait accepter la religion de Jésus sans disparaître lui-même. On ne peut coudre une pièce

neuve à un vêtement ancien, ni mettre du vin nouveau dans des outres vieilles. Cet effacement du judaïsme devant le christianisme n'eût été, somme toute, que la disparition normale, voulue par Dieu, d'une étape du plan divin qui n'était que provisoire. Les individus n'y eussent rien perdu ; au contraire, ils eussent retrouvé leurs aspirations religieuses surélevées et mieux satisfaites dans un nouvel idéal qui prolongeait authentiquement le leur.

Les chefs Juifs du temps de Jésus n'ont pas voulu le comprendre. Ils ont préféré tuer ce nouvel idéal, – ou du moins essayer... C'est dans cette résolution que réside proprement leur volonté, leur responsabilité, et, devons-nous dire selon notre foi, leur culpabilité. À Dieu de juger ce point. Mais pour sauver leur religion qu'ils croyaient en péril, pour étouffer l'hérésie nouvelle, ils ne pouvaient faire autre chose que supprimer le novateur lui-même. [17]

Et c'est pourquoi on s'étonne que certains Juifs des temps modernes parlent d'un malentendu déplorable, d'une fâcheuse erreur judiciaire et entreprennent une "révision" du procès de Jésus qu'ils scellent par un acquittement, comme cela s'est fait à Jérusalem le 25 avril 1933. Nul doute, qu'ils n'obéissent en cela à des sentiments nobles et humanitaires, que leur permet sans doute un judaïsme moderne à tendances libérales. Il est moins sûr qu'ils restent en cela dans la logique du judaïsme orthodoxe et strict qui fut celui du temps de Jésus.

16.– I Cor., 2, 8.

17.– Jean 11, 50 : *"Vous n'y comprenez rien ; vous ne voyez pas quel est votre intérêt : il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que l'ensemble de la nation ne périsse pas."*



### Admettre une religion purement spirituelle

C'est bien ainsi qu'a jugé le Sanhédrin pour qui l'idéal de Jésus était inhumain, inapplicable et inacceptable, parce que ne s'occupant que des valeurs spirituelles ou morales, et négligeant le côté social, temporel, nécessaire à toute religion et que représentait dans le judaïsme l'observance de la Loi mosaïque. Il n'a jamais pu admettre une religion purement spirituelle et universelle, applicable à tous les peuples, à toutes les races, comme celle que prêchait Jésus. Il a bien rêvé la conversion du monde, mais dans un ralliement de tous à la Loi intégrale de Moïse, cette loi dont Jésus laissait tomber la lettre pour en faire jaillir l'esprit. Voilà bien l'incompréhension profonde qui fut à la base de la lutte où a succombé Jésus. Voilà l'enjeu véritable de ce procès qui a dressé la croix dans l'histoire du monde ; enjeu autrement profond, autrement tragique que ne le se-

rait une misérable querelle de jalousie ou de rancune.

Les générations ont passé. La croix est devenue un grand arbre qui a couvert le monde de ses rameaux. Inutile de vouloir accabler les acteurs du grand drame, le secret de leurs consciences n'est pas à nous. À Dieu de juger dans quelle mesure, bien grande espérons-le, les préjugés ou les étroitesse inhérentes à tout esprit humain leur ont permis d'agir de bonne foi. Leur victime n'a-t-elle pas dit : *“Pardonne-leur, mon Père, ils ne savent pas ce qu'ils font”* [18] ?

Le peuple de leurs descendants a très durement souffert. Le zèle intempestif de certaines époques a trop contribué à cette souffrance. Notre devoir est d'aimer les personnes et de travailler à dissiper peu à peu cette incompréhension qui nous sépare toujours, comme elle sépara Jésus de son peuple, et de demander à Dieu qu'il fasse retomber sur eux en pluie de grâce le sang de Celui que leurs chefs d'alors ont fait crucifier. [19] ■



Hans Holbein le jeune, *Le Christ mort au tombeau.*

18.– Luc 23, 34.

19.– Comme l'écrivait PIE XI, dans l'*Acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur* : *“Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fut jadis votre préféré ; que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de Rédemption, le sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes.”*

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme  Mlle  M  P

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal.....

Ville.....

Tél. ....

Courriel.....@.....

Je m'abonne à la revue *Tu es Petrus* (4 numéros par an) :

35 € (1 an)  63 € (2 ans)  43 € (1 an Étranger)

Je m'abonne à la revue *Tu es Petrus* (4 numéros par an)

et je reçois *l'Ordo* à tarif préférentiel :

43 € (1 an)  77 € (2 ans)  53 € (1 an Étranger)

J'adhère à l'Association des Amis de la Fraternité  
*Saint-Pierre* :

Normal 30 €  Soutien 54 €  Bienfaiteur 36 €

*Les Amis et bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pierre diffusent gratuitement la revue Tu Es Petrus auprès de nombreux prêtres et séminaristes. Aidez-nous dans notre œuvre de formation en offrant un abonnement :*

J'abonne un prêtre ou un séminariste.

Adressez-nous votre bulletin :  
Secrétariat des Amis de la Fraternité Saint-Pierre  
5, Rue MacDonald – 18000 BOURGES, France

Règlement par chèque à l'ordre :  
Amis de la Fraternité Saint-Pierre

Ou bien abonnez-vous et réglez en toute sécurité  
sur le site de la boutique des Amis :  
<https://boutique.fssp.fr/categorie-produit/tu-es-petrus/abonnement-france/>

